

Groupe M2i- Site de Salin de Giraud (13)

Résultats 2022 de l'index d'égalité professionnelle :

		Année de publication de l'index		
		Nb de points maxi	2021	2022
INDICATEUR	DESCRIPTION		Note obtenue	Note obtenue
INDICATEUR 1	ECART DE REMUNERATION	40	Incalculable	Incalculable
INDICATEUR 2	ECART D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES	35	15	25
INDICATEUR 3	% DE SALARIES AUGMENTES AU RETOUR CONGE MATERNITE	15	15	Incalculable
INDICATEUR 4	NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS	10	10	10
		100/100	40/60	35/45

Détail des résultats par indicateur :

INDICATEUR	DESCRIPTION	2021	2022
INDICATEUR 1	ECART DE REMUNERATION Analyse des moyennes de rémunération - Répartition des effectifs par CSP et par tranche d'âge. Si les effectifs valides(*) représentent moins de 40% des effectifs totaux, l'indicateur est déclaré "INCALCULABLE". (*) à minima 3 salariés par CSP et par tranche d'âge	Incalculable	Incalculable
INDICATEUR 2	ECART D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ECART absolu de taux d'augmentation en % ECART en nombre équivalent de salariés ECART constaté en faveur des : L'écart étant supérieur à 2,1, tous les points ne sont pas accordés.	28,80% 7 femmes	18,50% 5 femmes
INDICATEUR 3	% DE SALARIES AUGMENTES AU RETOUR CONGE MATERNITE % de salariés augmentés au retour du congé maternité/adoption Aucun retour de congé de maternité n'a eu lieu pendant la période considérée	100%	Incalculable
INDICATEUR 4	NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations Les hommes sont sous-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.	5	4